

BOURHIS Pauline  
BIOTTEAU Florent  
06.61.60.14.57  
[bourhis.ergo@gmail.com](mailto:bourhis.ergo@gmail.com)

Monsieur Jacques ROUMANIE  
Commissaire Enquêteur  
Mairie d'Estézargues  
1 rue du Barri  
30390 ESTEZARGUES

Objet : Remarque concernant le projet de Plu de la commune d'Estézargues

Bonjour Mr Roumanie,

Nous sommes habitants de la commune d'Estézargues, nous y apprécions son calme et sa nature environnante. Nous avons pris connaissance du projet de PLU que nous trouvons adapté à cette commune et dans le respect de son architecture, son histoire et sa nature.

Cependant, nous voulions vous faire part d'une remarque. En effet, un point de vue notable qui ouvre le paysage sur les vignes et les collines environnantes dès l'entrée dans le village est noté à urbaniser dans le projet de PLU. Il se situe sur la droite de la route des Grès. Cela nous semble dommage d'obstruer ce point de vue si agréable à l'entrée du village (voir figure 1, 2 et 3). Cela concerne la parcelle AK489 (voir figure 4). Ce point de vue se situe dans la zone colorée en jaune sur le plan de la figure 5.

Peut-être que pour conserver ce paysage, il serait intéressant de n'autoriser que des constructions de plein pied avec de grandes parcelles ou bien dans l'idéal de conserver une zone d'espace vert.

De plus, nous voyons souvent voler des rapaces tels que des buses variables et des Circaète Jean-Le-Blanc ainsi que de nombreux autres oiseaux au-dessus de cette parcelle, des constructions à cet endroit perturberaient les lieux de vie de ces espèces rares et à protéger.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à nos suggestions.

Cordialement  
BOURHIS Pauline  
BIOTTEAU Florent



Figure 1 : Extrait du projet de PLU page 182

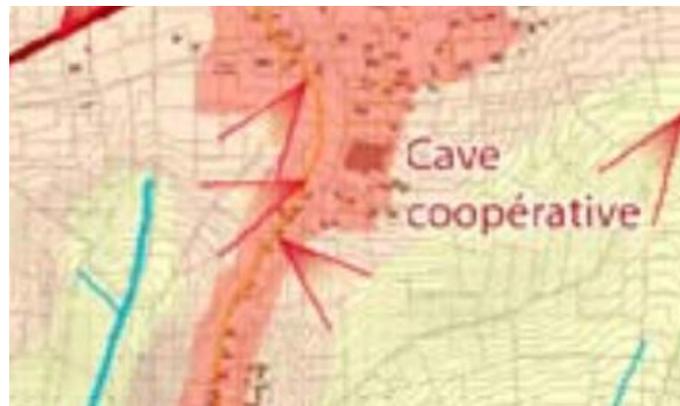


Figure 2 : Extrait du projet de PLU page 134

**Ouvertures visuelles depuis la route des Grès**



Ces perspectives représentent un enjeu paysager que la commune entend concilier avec la poursuite de l'urbanisation le long de la route des Grès. Des percées visuelles pourront être maintenues dans le cadre des orientations d'aménagement et de programmation pour les perspectives les plus significatives.

Figure 3 : Extrait du projet de PLU page 132

**Zone 2AU « Route des Grès 1 »  
(0.8 ha environ)**



Figure 4 : extrait projet de PLU page 201

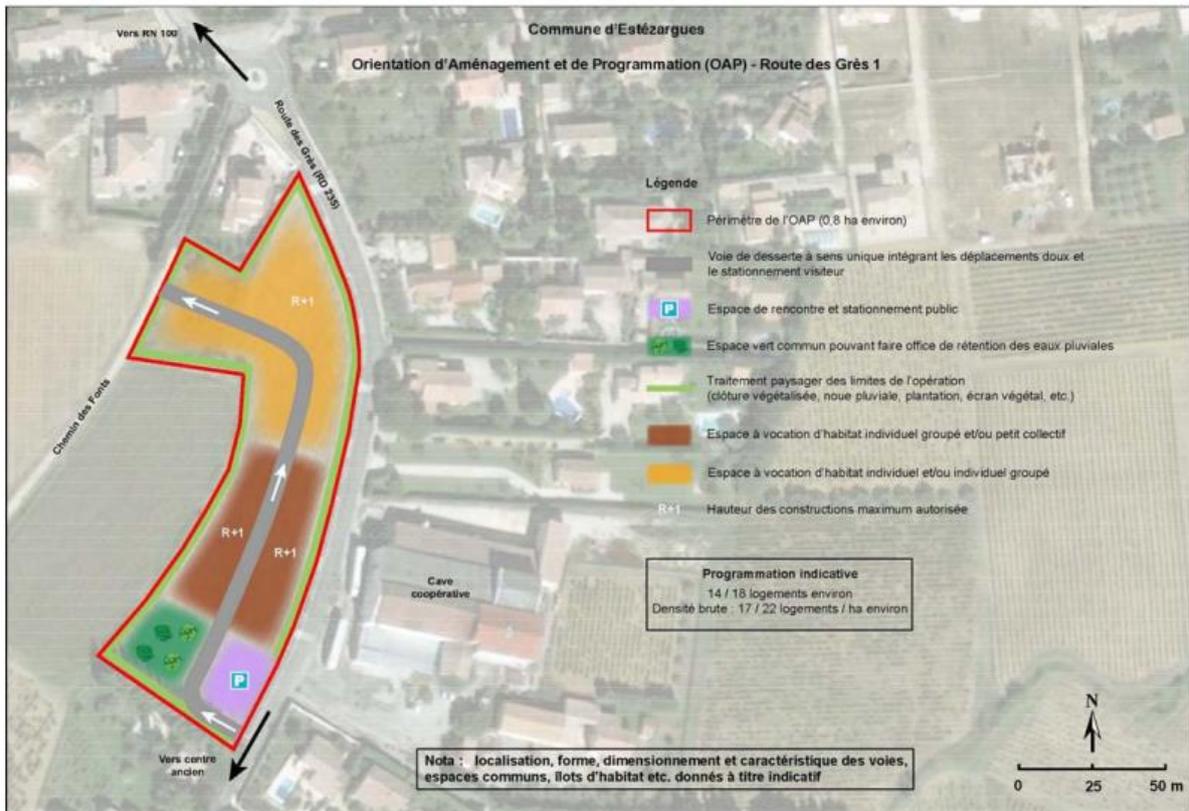


Figure 5 : Extrait du projet de PLU page 238.